



## Déclaration FSU au CTSD du 13 février 2015

Pour la rentrée 2015, des établissements doivent entrer en REP et en REP+, d'autres sortent de l'éducation prioritaire en ayant des promesses de maintien des moyens pour éviter des conditions de travail des élèves comme des enseignants bien trop dégradées. Pourtant, la DGH globale stagne. Cela ne peut que nous inquiéter. En effet, même si nous ne pouvons qu'accueillir positivement l'entrée de ces établissements dans le réseau d'éducation prioritaire, nous ne pouvons accepter que cela soit au détriment des autres établissements ! Les élèves de ces derniers seraient-ils tellement favorisés que cela légitime une telle dégradation de leurs conditions d'apprentissage avec des effectifs pléthoriques allant jusqu'à 32 en 6ème ? Le seul moyen d'aider les uns est toujours, hélas, d'accroître les difficultés des autres.

Nous souhaitons réaffirmer notre position quant aux pondérations 1,1h en REP+ : il s'agit bien là de prendre en compte les conditions de travail difficiles des collègues, de leur dégager du temps pour le travail d'équipe et non de les comptabiliser à des fins corvéables comme cette dérive a pu être constatée l'an dernier. Pour de trop nombreux collègues, ces pondérations se traduiraient par des heures supplémentaires : c'est inacceptable !!! D'autant que cela n'est pas conforme à l'esprit de l'article 8 du décret n° 2014-940 du 20 août 2014 qui prévoit de dégager du temps pour les enseignants.

La diminution du pourcentage des HSA pourrait apparaître pour des non initiés comme une mesure favorable. Mais nous ne sommes pas dupes. C'est bien la création d'une nouvelle forme de prise en compte du travail des collègues par une indemnité, l'IMP, qui permet cet artifice. Mais c'est encore plus grave car ces IMP vont dégrader encore les conditions de travail des collègues ainsi que leur pouvoir d'achat puisqu'elles n'entrent plus dans le calcul du service hebdomadaire des collègues contrairement aux HSA et permettent donc d'alourdir la charge de travail. Qui plus est le taux moyen de rémunération retenu est inférieur à celui de la 1ère HSA (donc majorée) des certifiés. Ces IMP ne profitent qu'au système qui les a créées pour alourdir la charge de travail des enseignants et faire des économies. Nous demandons le retour des heures de décharges, seul réel moyen de reconnaissance du travail effectif de nos collègues pour les heures de laboratoire en technologie, SVT et sciences-physiques, les référents TICE, les gestionnaires de réseau, la coordination disciplinaire. Pour le SNES-FSU et le SNEP-FSU, le projet de circulaire d'application des décrets n° 2014-940, 2014-941 est inacceptable en l'état. Par ailleurs, nous nous interrogeons sur les modalités d'attribution de ces IMP dans les EPLE, vu les disparités constatées.

C'en est assez !!! Nous ne sommes pas dupes. Ce sont des générations d'élèves et d'enseignants qui sont en train d'être sacrifiées. Même si nous n'occultons pas la crise que traverse notre pays, nous ne pouvons que déplorer que ceux qui en paient la note soient toujours les plus faibles et critiquer les choix politiques et économiques qui sont faits. En effet, si on compare le PIB/habitants de 1980 qui était estimé à 13411\$ à celui de 2014 de

plus de 45000\$, on ne peut que s'interroger sur les choix en terme de partage des richesses dans notre pays.

Les déclarations récentes faisant suite aux évènements des 7, 8 et 9 janvier jetant l'opprobre une fois de plus sur l'école, en lui en faisant porter une part de la responsabilité, ont été ressenties comme une forme de mépris du travail effectué par la profession. Peut-on réellement croire que les enseignants se bornent à transmettre des savoirs disciplinaires et qu'ils ne s'intéressent pas à la transmission des valeurs républicaines ?

Nous demandons donc qu'une réelle priorité politique soit mise en place dans l'éducation nationale, afin de permettre enfin d'infléchir toutes les politiques menées précédemment et qui n'ont conduit qu'à accroître les inégalités sociales dans notre pays et à la dégradation des conditions de travail des élèves comme de leurs enseignants.

Enfin, nous ne pouvons terminer cette déclaration sans faire part de nos inquiétudes sur le projet de réforme du collège. Nous ne sommes pas dupes. Les récentes déclarations au sujet de la globalisation des heures de certaines disciplines, la réduction des horaires disciplinaires, la mise en place d'enseignements complémentaires bi-disciplinaires constituent un éloignement du projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture du CSP qui réaffirmait pourtant l'importance d'un ancrage disciplinaire fort pour le collège de demain !